



## Bulletin d'inscription aux stages et ateliers 2019-2020

		Dates	Choix	Thème
<b>Ateliers "découverte"</b>		5 octobre 19		Palissades
Atelier d'une journée le samedi	115 €	2 novembre 19		Encres et papiers
de 10 H à 18 H	Acompte : 35 €	21 mars 2020		Portrait- esprit art brut
		6 juin 2020		Nature morte, figuration
<b>Stages de 2 jours</b>		12 et 13 octobre 2019		Initiation + Collages
		9 et 10 novembre 19		Multiples
Généralement	295 €	18 et 19 janvier 20		Initiation + Collages
Samedi et dimanche	Acompte : 90 €	1 et 2 février 20		PERFECTIONNEMENT
		14 et 15 mars 20		Multiples
		11 et 12 avril 20		Initiation et monotypes sur papier
		16 et 17 mai 20		Initiation + Collages
		10 et 11 Juillet 20		PERFECTIONNEMENT
<b>Stages céramique et encaustique</b>		28 septembre 19		Têtes / terre de Larnage
		26 octobre 19		
Stage sur 2 journées à un mois d'intervalle	125 €			
	Acompte : 40 €	11 janvier 20		Animaux
		8 février 20		
		4 avril 20		Boîtes
		9 mai 2020		

Atelier Couleurs & C° - 13 Côte Jacquemart – 26100 Romans sur Isère

SIRET 80329305900017

APE 8552Z

RNA W263006788

info@couleursencaustique.com

Pour réserver votre place au stage choisi, merci de me faire parvenir le bulletin d'inscription par courrier **à l'adresse postale ci-dessous**, accompagné du chèque d'acompte. Vous pouvez aussi passer à l'atelier aux heures d'ouverture.

Prénom & Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

**Stage choisi :** \_\_\_\_\_

À ....., le.....

Signature du stagiaire

**Adresse Postale :** Association Couleurs & C°  
Sophie Van Moffaert  
4 rue Parmentier – 26100 Romans sur Isère

**Adresse de l'atelier :** 13, Côte Jacquemart à Romans.

**Horaires d'ouverture :** du mercredi au samedi de 14 h à 18 h 30  
Le dimanche matin de 10 h à 13 h

**Renseignements :**

Courriel : [info@couleursencaustique.com](mailto:info@couleursencaustique.com)

Téléphone : Sophie Van Moffaert +33 6 88 76 93 19

[www.couleursencaustique.com](http://www.couleursencaustique.com)

Couleurs & C° se réserve le droit d'annuler le stage en cas de manque de participants. Les acomptes versés seront remboursés. L'acompte reste acquis à l'organisateur si le stagiaire ne se présente pas au stage. Aucune remise n'est accordée en cas de participation partielle non négociée antérieurement avec l'organisateur.

Annexe : Règlement intérieur et conditions de vente de l'Association Couleurs & C°

## Règlement Intérieur et conditions de vente.

### A propos de ce règlement

Le règlement intérieur vient préciser des points sur le fonctionnement de l'association, notamment à propos des questions d'assurances relatives aux biens et aux personnes. Tout adhérent ou participant à une des activités de l'association doit en prendre connaissance. Ce présent règlement est établi par le bureau de l'association.

### Objet des ateliers :

L'objet principal de l'association est la promotion de la peinture à l'encaustique. La formatrice dispense des stages et formations professionnelles au sein de l'atelier situé 13 Côte Jacquemart à Romans. Le programme des stages est établi par le bureau de l'association.

### Adhésion :

Toute personne désirant suivre une formation doit adhérer à l'association Couleurs & C° et s'acquitter de l'adhésion (5 € compris dans le prix du stage). Tous les adhérents de l'association doivent posséder une assurance responsabilité civile vie privée. La production d'une attestation d'assurance à ce sujet peut leur être demandée à l'inscription ou à tout moment de l'activité.

### Inscription aux formations et contrat

La participation aux ateliers et formations proposés par l'association Couleurs & C° se fait sur inscription auprès du formateur. Le candidat s'inscrit à un atelier ayant lieu à une date précise, les horaires lui sont communiqués au moment de l'inscription. L'inscription définitive est subordonnée au paiement des arrhes (30 % du montant total du stage) et à la signature du formulaire d'inscription et de ses annexes (règlement intérieur). Ceux-ci valent contrat.

A compter de la date de signature du contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

L'association Couleurs & C° se réserve la possibilité d'annuler une formation en cas de force majeure ou de manque de participants à la session. Dans ce cas, les inscrits sont intégralement remboursés de leurs avances. L'association ne pourra être tenue pour responsable des autres frais engagés par le stagiaire.

En cas de non-présentation du stagiaire au début de la formation, le paiement intégral de la formation lui sera réclamé.

### Locaux

Les formations ont lieu généralement à l'atelier loué par l'Association Couleurs & C° 13 Côte Jacquemart à Romans.

Le travail de la peinture à l'encaustique implique l'utilisation de matériel chauffant. Les participants aux formations sont avertis des précautions à prendre lors de l'utilisation des outils et de la peinture à la cire chaude.

Il est demandé à chaque participant ainsi qu'aux animateurs de respecter les règles de sécurité en vigueur et de veiller à conserver le matériel en bon état.

- J'ai lu et j'accepte le règlement et les conditions de vente

Signature

Atelier Couleurs & C° - 13 Côte Jacquemart – 26100 Romans sur Isère

SIRET 80329305900017

APE 8552Z

RNA W263006788

info@couleursencaustique.com